



Annulation contrat baux commerciaux par gestionnaire en zrr

Par **christophe0310**, le **08/12/2008** à **18:34**

Je viens de recevoir une lettre du gestionnaire unique de la résidence ou j'ai acheté mon chalet en zone montage en ZRR.

Il met donc fin au contrat qui nous lie pendant 9 ans au bout de 5 ans.

Que dois-je faire?

Il explique une situation géographique défavorable, une concurrence insurmontable, des charges de fonctionnement disproportionnées et bien sur la conjoncture actuelle.

Que va-t-il se passer pour moi, mes loyers, mes défiscalisations?

A noté que nous sommes 50 co-proprétaires .

Merci pour vos infos et conseils....